

*Logiques de pouvoir et logiques spatiales chez Foucault.
Des intentions socio-politiques de l'espace architectural et urbain et de leurs effets*

Géraldine Brausch

Les territoires du lépreux et du pestiféré

Depuis le Moyen-Âge jusqu'à l'Âge classique, le traitement de l'indésirable oscille entre l'exclusion hors des enceintes de la ville, dans un dehors confus, non balisé, et l'enfermement dans des lieux eux-mêmes relativement indéterminés comme la léproserie puis, plus tard, l'hôpital général. Chassé ou enfermé, le lépreux, figure type, est soustrait à la communauté. Il constitue le modèle de l'individu « que l'on chasse pour purifier la communauté »¹. Peu importe au fond où il va et ce qu'il y fait, l'essentiel est qu'il quitte le « dedans », le centre. Ainsi, là où il part, le lépreux peut bien mourir : il est déjà mort juridiquement et politiquement. Son exclusion est en effet rythmée par une cérémonie funéraire dans laquelle il est déclaré mort et, par conséquent, ses biens transmissibles. Le fou suivra le chemin du lépreux, partageant avec lui ces espaces qui n'ont d'autre définition que de ne pas être le lieu de la communauté. Chassé hors des remparts ou enfermé dans les léproseries abandonnées ou les hôpitaux, le fou fait l'objet d'un traitement qui active le même mécanisme « d'exclusion, de disqualification, d'exil »². En ce sens, Foucault a pu dire que l'enfermement des intrus dans les hôpitaux généraux ne constituait pas une rupture³ par rapport à la mise au dehors. Même si le traitement socio-spatial n'est pas identique – enfermer, ce n'est pas chasser – le but vis-à-vis de la communauté ne diffère pas : il s'agit bien de procéder à l'extraction de l'élément impur ; de le placer hors de la vue et dans l'impossibilité physique de contaminer. L'appartenance à la communauté est retirée. Et l'on pourrait se demander si le traitement diffère substantiellement lorsque, envoyé sur une nef aux destinations improbables, l'individu devient « prisonnier du passage »⁴, des entre-deux ou encore des nulle-part. Là encore, l'indésirable fait ce qu'il veut pourvu qu'il devienne étranger à la communauté, périphérique au centre, mort en quelque sorte pour le corps social.

¹ M. Foucault, *Les Anormaux. Cours au Collège de France (1974-1975)*, Seuil-Gallimard, Paris 1999, p. 41.

² Ivi, p. 40.

³ Ivi, pp. 41 et 44.

⁴ M. Foucault, *Histoire de la folie à l'Âge classique*, Gallimard, Paris 1972, p. 26.

L'exclusion du lépreux constitue un modèle de contrôle des individus – modèle qui disparaîtra, selon Foucault, au début du XVIII^e siècle⁵ – qui engage bien entendu la dimension spatiale. C'est la distribution/répartition singulière des individus dans l'espace ou, si l'on préfère, la production d'espaces spécifiques, qui produit un effet de contrôle. Le pouvoir qui émergera dans le courant du XVIII^e se déployera, quant à lui, à travers une toute autre distribution des corps. Son leitmotiv ne sera plus celui de l'exclusion du lépreux mais celui de l'inclusion du pestiféré. L'épidémie de peste, à la même époque d'ailleurs que celle de la lèpre, a généré une gestion de l'espace singulière. L'espace qui est alors produit n'est plus du tout indistinct : si le lépreux partait dans des lieux sans détermination, la place attribuée au pestiféré relève, au contraire, d'un dispositif hyper déterminé, hyper balisé. On circonscrit et on ferme un territoire à l'intérieur duquel on découpe et on organise la moindre parcelle. On quadrille de la manière la plus minutieuse qui soit. Au fond, mettre en quarantaine, c'est clore un lieu que l'on va segmenter et réarticuler de telle sorte qu'il soit hiérarchisé et visible dans le moindre recoin. *Tout* doit pouvoir être observé et surveillé.

Dans cette distribution qui partage les mêmes principes que le panoptique et l'organisation de la légion et du camp romains, les individus ne sont pas divisés en deux entités (une intérieure et une extérieure). Ici, ils sont *tous* intégrés au dedans. Le contrôle ne consiste plus à fabriquer deux groupes, répartis en deux lieux (dedans/dehors) ou disposés dans un face à face⁶, mais à produire un seul groupe dans lequel chacun sera trié et distribué. Dans ce groupe unique, chacun reçoit une place. La suite, on la connaît ; *Surveiller & Punir* a largement détaillé cette distribution qui fait signe vers un « rêve militaire »⁷ de la société, un « rêve politique de la peste » aussi. La peste, non pas dans le champ littéraire mais dans le champ politique, c'est :

le moment merveilleux où le pouvoir politique s'exerce à plein. La peste, c'est le moment où le quadrillage d'une population se fait jusqu'à son point extrême, où rien des communications dangereuses, des communautés confuses, des contacts interdits ne peut plus se produire. Le moment de la

⁵ M. Foucault, *Les Anormaux*, op. cit., p. 41.

⁶ Le collège jésuite est encore un exemple de ce duel, de cette répartition binaire et massive. Se référant à la Rome antique, l'organisation jésuite en retient la joute, la part de guerre. L'école qui succédera au collège jésuite se réfère, elle aussi, à Rome mais pour en reprendre la part disciplinaire et non pas le duel. V. M. Foucault, *Surveiller et Punir. Naissance de la prison*, Gallimard, Paris 1975, p. 171.

⁷ Ivi, p. 198. Rêve militaire qui se distingue de la « guerre », comme le personnage militaire se distingue de l'homme de guerre. Il y aurait à creuser la matrice militaire des techniques disciplinaires et à distinguer le « militaire » de la « guerre » (entendue, de manière classique, comme duel).

peste, c'est celui du quadrillage exhaustif d'une population par un pouvoir politique, dont les ramifications capillaires atteignent sans arrêt le grain des individus eux-mêmes, leur temps, leur habitat, leur localisation, leur corps.⁸

Au XVIII^e, se constitue le fantasme d'un pouvoir qui serait total, constant, régulier, transparent, etc. Mais, surtout, ce pouvoir devient positif : il ne s'agit plus d'extraire, de retrancher, d'exclure ou encore de prélever mais, au contraire, d'intégrer et de faire fructifier. Par un travail minutieux de connaissance (observation) et de distribution, on intègre et on combine tous les éléments dans un seul corps/machine afin d'en maximaliser les forces.

Dans la période, flottante chez Foucault, qui va du Moyen-Âge à la fin de l'Ancien Régime, le philosophe détecte un pouvoir qui, essentiellement, réprime. Il prélève (les biens et la vie), il exclut (l'indésirable, l'impureté), il interdit. Mais qu'interdit-il au fond ? Quoi d'autre sinon le fait de mettre le pouvoir du souverain en péril ? L'exclusion du lépreux semblait signifier la mise à l'écart d'un danger pour la communauté ; mais il faut bien ajouter qu'il y a ou qu'il y aura très vite mise à l'écart de ce qui constitue un danger pour le souverain. La norme de ce pouvoir souverain, la loi, est une norme minimale au sens où elle se définit par l'interdit (et la punition de ce qui a été enfreint), et principalement l'interdiction de toucher au corps du roi. Les supplices d'Ancien Régime constituent essentiellement la réaffirmation d'une puissance mise en cause – enfreindre la loi pénale, c'est d'abord attaquer la personne royale. De même, le palais est-il une autre manifestation de cette puissance⁹. L'architecture du palais, comme celle de l'Eglise, se détermine dans un registre qui semble être celui du spectacle¹⁰. Le palais, dans une fonction proche du supplice, aurait pour rôle principal de réaffirmer, par sa charge spectaculaire, la force et l'honneur du souverain. Pouvoir sans cesse menacé, devant toujours être réitéré, le pouvoir du souverain se dit et se redit, se clame et se déclame, dans un spectacle qui doit sans cesse être repris. La puissance n'existe en

⁸ M. Foucault, *Les Anormaux*, op. cit., p. 44.

⁹ V. M. Foucault, *L'œil du pouvoir*, in *Dits et écrits*, a cura di D. Defert e F. Ewald, Gallimard, Paris 2001, t. II, (texte n. 195) pp. 190-207.

¹⁰ Le soldat tel qu'il existe avant la transformation du champ militaire au XVII^e constitue également un exemple de ce régime des signes et du spectacle. Porteur de signes (de sa vaillance, de sa fierté, etc.), il relève « d'une rhétorique corporelle de l'honneur ». Par contraste, il sera concurrencé par un personnage (le personnage militaire) dont on compose les forces et les mouvements. Le soldat deviendra « quelque chose qui se fabrique ; d'une pâte informe, d'un corps inapte, on a fait la machine dont on a besoin ; on a redressé peu à peu les postures ; lentement une contrainte calculée parcourt chaque partie du corps, s'en rend maître, plie l'ensemble, le rend perpétuellement disponible, et se prolonge, en silence, dans l'automatisme des habitudes ». M. Foucault, *Surveiller et Punir*, op. cit., p. 159.

effet qu'à travers la représentation ; ce qui signifie qu'elle laisse libre, non contraint, un nombre considérable de temps et d'espaces. Elle n'a donc aucune régularité temporelle ni aucune exhaustivité spatiale.

Le public auquel s'adresse le spectacle, une multitude composée de sujets, est soumis à une force qui réprime et extorque jusqu'à la vie. Mais ce pouvoir exige peu : de le regarder quand il se met en scène, d'applaudir, d'admirer, bref de faire allégeance. Le souverain peut bien exiger toute l'attention des sujets quand il se produit, il peut même interdire et punir jusqu'à faire mourir, il laisse globalement vivre. Aussi spectaculaire, arbitraire, sanguinaire soit-il, il demeure un pouvoir minimal. Minimal parce que ponctuel (le temps d'un spectacle), parce qu'irrégulier et inégal, parce que doté d'un but bien modeste finalement (se maintenir). Par contraste, le pouvoir positif qui émerge (le pouvoir « disciplinaire »), étranger à l'interdit, ambitionne de maximaliser les forces et la vie – ce qui revient à (re)produire des individus nouveaux/normaux, rien de moins. La norme mise en œuvre par un tel pouvoir n'a pas pour référent l'interdit, on l'a dit, mais un modèle, un modèle idéal, auquel il s'agit de conformer le réel. But totalement étranger à un pouvoir qui prive ou empêche. Ici, on déconstruit l'espace, le temps, les corps pour parvenir à des éléments minimaux qu'on remontera conformément à un modèle. Modèle indéfinissable probablement – qu'est-ce qu'un corps absolument utile et docile ? qu'est-ce aussi qu'une société parfaitement hiérarchisée et totalement transparente à elle-même ? – mais qui guide le réel et l'action. Pour le dire vite, au lépreux qui meurt dans un ailleurs, le pestiféré doit guérir et vivre dans un ici.

De la minutie du quadrillage et de ses intentions

On va ainsi passer d'un espace indéterminé (le non-lieu du lépreux) ou minimalement déterminé (dans le registre du spectacle – le palais du souverain), à un espace hyper-déterminé et hyper déterminant (vis-à-vis des forces et de la vie). En effet, investi dans le moindre détail, l'espace doit à son tour investir les corps qui l'occupent. On présuppose ainsi que découper et recoller l'espace, mais aussi le temps, revient à travailler les corps (pour les rendre conformes). On suppose que plus l'espace sera codé, plus les corps le seront. Un lien de cause à effet immédiat est posé entre détermination de l'espace et détermination des corps. Les motifs qui déterminent l'espace sont ainsi les mêmes que ceux qui déterminent les corps. L'agencement des principes de fermeture et d'ouverture, d'isolement et de rassemblement, de proximité et d'éloignement, de fixation et de circulation, de non visibilité et de visibilité, mais aussi de tri et répartition, de centralisation et hié-

rarchisation sont simultanément valables pour les corps et l'espace. Un calcul très fin organise *en même temps* l'espace et les corps. Les mobilités et les arrêts, les séparations et les regroupements qui rythment l'espace sont supposés rythmer les corps. Pour le dire encore autrement, les principes qui animent le panoptique, c'est-à-dire une machine architecturale, animent *de facto* les individus. Organiser un espace d'observation et de surveillance reviendrait à organiser des corps qui s'observent et se surveillent. Structurer l'espace afin qu'il rende possible un regard (omniprésent et non ponctuel, ubiquiste et non pas réduit au point de vue royal) signifierait que les corps se soumettent effectivement à ce regard. La géométrie du camp romain ou du panoptique, la mise en œuvre, autour de l'axe symétrique, de dissymétries calculées, ou la répartition, autour d'une tour centrale, d'anneaux composés de cellules isolées, serait superposable/identifiable à la géométrie des corps.

On suppose que les objectifs de prise en charge de la vie (objectifs sociaux ou socio-politiques, inexistant sous l'Ancien Régime) vont s'actualiser à travers l'espace. On ordonne l'espace médical, donc les corps malades et sains, *afin de* les guérir et de les maintenir dans la guérison. On aménage l'espace carcéral, donc les corps délinquants, *afin de* les réformer. On hiérarchise l'espace scolaire, donc les bons élèves et les cancres, *afin de* les éduquer. Et plus on affinera la distribution spatiale, plus on croit atteindre les objectifs. Il faut ainsi pouvoir maximaliser la circulation positive (celle de l'air, des médecins, des instituteurs, etc.) et supprimer la circulation négative (celle des miasmes et des malades, des délinquants, des cancres, etc.). Il faut pouvoir rendre visibles *tous* les patients et *chaque* patient, *tous* les délinquants et *chaque* délinquant tout en empêchant ceux-ci de pouvoir voir de manière panoptique¹¹. L'espace se voit doté d'objectifs ambitieux qui ne relèvent aucunement de la répression ou du retranchement mais de la production (d'individus dociles et utiles – de corps non malades, non délinquants, non cancres). Bentham, les médecins et scientifiques pensant la reconstruction de l'Hôtel-Dieu (après le second incendie de 1772), ou en-

¹¹ M. Foucault, *L'œil du pouvoir*, op. cit. Foucault, dans cet entretien, dit avoir découvert le principe panoptique de Bentham en étudiant l'architecture hospitalière. Celle-ci était, de manière récurrente, articulée autour du « problème de l'entièvre visibilité des corps, des individus, des choses, sous un regard centralisé ». Ivi, p. 190. Il fallait en outre « éviter les contacts, les contagions, les proximités et les entassements, tout en assurant l'aération et la circulation de l'air : à la fois diviser l'espace, et le laisser ouvert, assurer une surveillance qui soit à la fois globale et individualisante, tout en séparant soigneusement les individus à surveiller ». *Ibidem*. Le panoptique, dont l'objectif est, comme le terme l'indique, d'offrir un principe total de surveillance, un regard omni-présent, se trouve donc à l'œuvre au cœur de la réforme des institutions médicales de la seconde moitié du XVIII^e. V. à ce sujet, M. Foucault, B. Barret-Kriegel, A. Thalamy, F. Beguin, B. Fortier, *Les machines à guérir. Aux origines de l'hôpital moderne*, Mardaga, Bruxelles-Liège 1979.

core les pédagogues comme Jean-Baptiste de La Salle inscrivent leurs objectifs (d'éducation, de guérison, etc.) dans l'espace bâti/construit.

La forme spatiale devient le « support d'un nouveau type de regard »¹² et de nouvelles finalités. Mais elle est aussi, nécessairement, l'effet de ces objectifs nouveaux. L'architecture comme l'urbanisme sont, au XVIII^e, investis/produits par des professionnels de l'éducation, de la santé (physique et mentale), de la punition, de la production industrielle, de l'armée, etc. de manière inédite. Produit et producteur : produit de réflexions et stratégies singulières, l'espace est lui-même chargé de produire des effets spécifiques. L'espace porte et se définit désormais par un programme. Ce n'est pas la première fois qu'il est chargé d'un programme. Clisthène l'avait doté d'un programme démocratique ; les chefs de guerre d'un programme de conquête et/ou de défense et les commerçants d'un programme commercial¹³. Mais c'est la première fois qu'il est doté d'un programme psycho-médico-social. Le XIX^e regorge de pratiques (discursives ou non) soutenant une telle proposition. Les sociétés philanthropiques, les médecins, les analystes en tout genre ne cessent de faire de la « ville » et de son organisation la source de tous les maux (physiologiques et moraux) *et* la matrice de tous les remèdes¹⁴. L'espace est, en lui-même, doté de pouvoir¹⁵.

Décalage entre les intentions, les moyens et les fins. L'architecture n'est pas fondamentale

Foucault insiste sur l'importance que prendra l'espace dans la gestion des individus. Il fait voir un régime de pouvoir ou de conduite des individus qui articule son action à une gestion hyper fine de l'espace (et du temps d'ailleurs). Toutefois, Foucault offre également les outils pour

¹² M. Foucault, *L'œil du pouvoir*, op. cit., p. 190.

¹³ V. les incontournables analyses du géographe Yves Lacoste. Notamment: *Paysages politiques. Braudel, Gracq, Reclus...*, Librairie générale française, Paris 1990.

¹⁴ V. par exemple G. S. Jones, *Le Londres des réprouvés : de la « démoralisation » à la « dégénérescence »*, in L. Murard et P. Zylberman (dir.), « Recherches », n° 29 (déc. 1977) : « L'haleine des faubourgs. Ville, habitat et santé au XIX^e siècle », Fontenay-sous-Bois, 1978.

¹⁵ Le mouvement moderniste a largement investi cette voie. Il affirmait la capacité de l'espace à re-créer le réel. Si l'aménagement de l'espace (urbain et rural) allait supprimer, au XIX^e, les vices et la dépravation que générait la ville industrielle ; il allait, dans la première moitié du XX^e, produire un « homme nouveau » et une société nouvelle (Le Corbusier).

soupçonner l'efficacité¹⁶ d'un tel pouvoir et, par conséquent, d'un tel investissement de l'espace. Jamais il n'a été affirmé que le pouvoir disciplinaire fonctionnait. C'est, en substance, ce que Foucault rétorque à certains de ses détracteurs¹⁷. Dire que Bentham ou Jean-Baptiste de La Salle projette ceci ou cela et que ce projet se généralisera, ce n'est pas affirmer que ce projet a réussi. *Surveiller & Punir* déploie méticuleusement une modalité de pouvoir – qui est aussi un rêve de société – dont l'efficacité est, au final, minée. La prison se donne certes un but autonome du projet pénal – réformer l'individu et non pas seulement le priver de liberté – mais elle ne réussit pas son projet. Elle produit, au contraire, les délinquants qu'elle prétend supprimer et se trouve, en ce sens, en échec. Cet échec n'est toutefois pas absolu ; il pourrait même, c'est l'hypothèse foucaldienne, constituer une réussite. C'est que la prison, en ratant son propre projet, atteint bel et bien des objectifs, objectifs qui ne sont pas les siens. Ces objectifs autres, suffisamment puissants pour justifier la survie de la prison malgré son échec, doivent être mis au jour par une « analyse stratégique », analyse sans terme par définition puisque l'articulation des intentions, des moyens et des fins n'est jamais définitive. Ce que Foucault montre, ce n'est pas un pouvoir (disciplinaire) gagnant, dont l'intention aboutirait. Ce qu'il montre – et c'est là la force de son analyse selon nous – c'est la complexification croissante du champ de bataille, c'est-à-dire la complexification des relations entre intentions, forces, moyens et fins en présence. Entre les motivations, les moyens et les fins, il n'y a pas un enchaînement causal simple, linéaire mais une multiplication de collisions, superpositions, etc.

Foucault affirme donc que les techniques disciplinaires sont, potentiellement au moins, non efficaces ou, mieux, qu'elles relèvent d'une « efficacité inversée »¹⁸. Elles n'atteignent pas les objectifs qu'elles énoncent mais ceux qu'elles n'énoncent pas (non pas parce qu'elles les cachent mais parce que ce ne sont pas les leurs) ou, mieux encore, ceux qui leur sont inverses. Ceci ne doit pas signifier que ‘ça’ ne fonctionne jamais et que, au fond, les techniques disciplinaires sont toujours en échec par rapport à leurs fins affirmées. Il serait absurde de minimiser les effets disciplinaires effectivement produits. Mais en insistant sur la part d'échec – c'est-à-dire la production d'effets inattendus et même inverses à ce qui est attendu – Foucault donne à voir une histoire non

¹⁶ Sur l'efficacité des régimes de pouvoir dans les analyses foucaldiennes, v. G. Brausch, *Un détournement des stratégies de Jullien pour relire les analyses stratégiques de Foucault*, in « Dissensus. Revue en ligne de philosophie politique de l'ULg », n°4 (avril 2011 : « L'efficacité ») – <http://popups.ulg.ac.be/dissensus/>

¹⁷ M. Foucault, Réponse à l'historien J. Léonard, in *La poussière et le nuage*, in *Dits et écrits*, op. cit., t. II, (texte 277), pp. 829-838.

¹⁸ V. M. Foucault, *Surveiller et punir*, op. cit., p. 316.

nécessaire, non mécanique ; une histoire épaisse, non télologique, composée d'une multitude de stratégies. Dans une telle perspective, l'aménagement spatial ne fait pas exception : il est lui aussi affecté par le ratage et/ou par la possibilité d'être inversement efficace. Un aménagement, doté d'intentions précises, peut parfaitement jouer dans un jeu aux effets étrangers. C'est cela la polyvalence tactique des pratiques (que ce soient des discours ou des architectures). Le familistère, élaboré par Godin en vue de "libérer", peut parfaitement fonctionner comme machine de répression/surveillance ; inversement, une architecture pensée comme lieu de hiérarchisation et de classement – l'architecture scolaire par exemple – pourrait vraisemblablement fonctionner dans un dispositif doté d'intentions égalitaires.

L'architecture n'est pas fondamentale¹⁹. Une machine spatiale peut bien se présenter avec telle ou telle visée, elle sera *in fine* captée par des usages dont on ne peut anticiper la direction et la puissance – c'est bien cela dit Foucault, dans un entretien avec Paul Rabinow²⁰, l'exercice de la liberté. La seule chose qui puisse garantir la liberté, ce n'est ni la distribution spatiale, ni une quelconque chose qui serait par nature libératrice, mais c'est l'exercice même de la liberté. L'architecture ne produit de la liberté que lorsque ses intentions coïncident avec « la pratique réelle des gens dans l'exercice de leur liberté ». Sauf à tomber dans l'arbitraire, on ne peut donc penser les distributions spatiales comme étant autonomes de « la pratique effective de la liberté, (de) la pratique des rapports sociaux ». Si l'on sépare ces choses, « elles deviennent incompréhensibles »²¹. Il est donc absurde d'attribuer des vertus (sociales, politiques, etc.) à l'espace si cet espace est pensé en lui-même, déconnecté de l'ensemble relationnel, mobile et complexe, dans lequel il s'inscrit. L'architecte, le médecin, le juriste, le philanthrope peuvent bien suggérer des programmes et même les réaliser, rien n'assure de ce qui va effectivement se produire.

Aujourd'hui, même si bien des détours ont été pris, un héritage du projet disciplinaire nous paraît encore actif dans le champ de la production de l'espace. Celui-ci est encore (sur)chargé de programmes sociaux ou socio-politiques – tout en étant déconnecté de la conjoncture ou du dispositif réel dans lequel il s'inscrit. Jusqu'à la caricature parfois, certains discours (issus, notamment, du champ de l'architecture ou des « politiques de la ville ») continuent de soutenir qu'aménager l'espace constitue la panacée pour répondre aux maux de la société. Fabriquer tel es-

¹⁹ V. M. Foucault, *Espace, savoir, pouvoir*, in *Dits et écrits*, op. cit., t. II, (texte 310), pp. 1089-1104.

²⁰ *Ibidem*.

²¹ *Ibidem*.

pace plutôt qu'un autre serait moteur de changement social²² sans qu'aucune connexion solide ne soit établie avec les rapports sociaux effectifs. Ainsi, embellir les "cités" aurait pour vertu de régler le « problème des banlieues » (problème dont la définition est aussi floue que la solution est magique) ; revitaliser les zones "dévitalisées" permettrait de rendre vie aux habitants (qu'on doit supposer dévitalisés) ; faire une place publique créerait du "lien social" ou, mieux encore, de la démocratie ; etc. Au sein de tels discours, soupçonner la puissance de l'aménagement spatial est relativement incongru. La non coïncidence entre les intentions et les conséquences/effets constitue trop rarement un objet possible de réflexion. Rares en effet sont les urbanistes et architectes qui s'interrogent sur la non réalisation de leurs intentions, le détournement de leurs objets, ou même la destruction de ceux-ci. Rares sont, également, les pouvoirs publics qui prennent acte, par exemple, des effets de gentrification qui succèdent aux projets de "revitalisation". Ces effets relèvent bien de l'efficacité inversée (ils détruisent les relations sociales qu'ils disent vouloir revitaliser) : leur échec pourrait bien être une réussite pour des objectifs autres.

La logique libérale comme réponse au « ratage » du dispositif disciplinaire

Si ce genre de considération est encore peu développé dans le champ de la production de l'espace, force est de reconnaître pourtant qu'une logique alternative fonctionne comme si elle avait parfaitement compris l'impasse. Le « dispositif de sécurité », troisième logique de pouvoir dégagée par Foucault après les pouvoirs juridico-discursif et disciplinaire, constitue, selon nous, une sorte de réponse à l'efficacité inversée de la logique disciplinaire. Cette logique alternative, dont l'opérateur principal est la « population »²³ (à réguler) et non plus l'« individu » ou le « corps » (à transformer/conformer), Foucault l'expose en évoquant les modes de gestion générés par des événements comme l'épidémie ou la disette. Il donne également comme exemple/cas la production de la ville. L'urbanisme, qui ne portait pas encore son nom, a ainsi pu actualiser les modes de pouvoir que Foucault tente de distinguer. Ainsi, la ville de Richelieu, construite au milieu du XVIIe par l'architecte J. Lemercier pour le cardinal, activerait « cette fameuse forme du camp ro-

²² Parmi une masse inépuisable d'exemples, signalons à titre indicatif le dernier Forum européen des politiques architecturales (15-18 nov. 2010, Bruxelles) consacré à « L'architecture comme vecteur de cohésion sociale ».

²³ C'est à travers la catégorie de "population", autre type de multiplicité, que le gouvernement se déploie. Sur l'émergence de cette nouvelle multiplicité et sur la production de sa "naturalité", v. M. Foucault, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-1978)*, Seuil-Gallimard, Paris 2004, p. 72 et ss.

main qui, à l'époque, venait d'être réutilisée à l'intérieur de l'institution militaire comme instrument fondamental de la discipline »²⁴ et dont le principe est « l'emboîtement spatial des surveillances hiérarchisées »²⁵. A l'instar, on l'a dit, du panoptique et de l'Hôtel-Dieu, mais aussi de la ménagerie construite par Le Vaux à Versailles²⁶, Richelieu est construite comme « un espace vide et fermé à l'intérieur duquel on va construire des multiplicités artificielles qui sont organisées selon le triple principe de la hiérarchisation, de la communication exacte des relations de pouvoir et des effets fonctionnels spécifiques à cette distribution, par exemple assurer le commerce, assurer l'habitation, etc. »²⁷. Richelieu, insiste Foucault, est bâtie « à partir de rien », là où on a fait table rase du passé, c'est-à-dire là où on a démolî les vieilles mesures. On a balayé la construction qui s'était faite progressivement, sans planification, durant le Moyen-Âge. Il convenait de construire une ville adoptant un plan régulier et total. Ce plan devait permettre tout à la fois de décomposer la multitude et ses corps (temps, espace, force, etc.) pour les recomposer conformément à un modèle idéal. Ce modèle était, on l'a aperçu, doté d'objectifs précis – distinction des habitants selon leur statut et leur fortune ; distinction des fonctions (habitation, commerce, religion, etc.) ; mise en communication (ou en non communication) des habitants, des habitants et des fonctions, etc. La ville et, à travers elle, les individus devaient être (re)produits de manière « parfaite » (régulière, construite d'un coup, à partir de rien, etc.).

L'urbanisme mise en œuvre à Nantes, au XVIII^e siècle, par l'architecte Vigné de Vigny ne partage pas du tout la même logique. Il s'agit de percer des axes qui assurent d'un même coup quatre fonctions : l'hygiène, le commerce intérieur de la ville, l'articulation de ce commerce à l'extérieur, la surveillance d'une ville désormais ouverte à tous les vents. Il faut gérer *en même temps* la bonne et la mauvaise circulation. La polyfonctionnalité prend le pas sur le principe (théorique) de fonctionnalité unique d'un espace. Certes, les fonctions à remplir ne divergent fondamentalement pas ou peu (hygiène, commerce, etc.) mais elles reçoivent un traitement absolument singu-

²⁴ Ivi, p. 17.

²⁵ M. Foucault, *Surveiller et punir*, op. cit., p. 202.

²⁶ Ivi, p. 261. Ces architectures partagent « le souci de l'observation individualisante, de la caractérisation et du classement, de l'aménagement analytique de l'espace ». D'autre part, « côté laboratoire », leur principe « peut être utilisé comme machine à faire des expériences, à modifier le comportement, à dresser ou redresser les individus » (ivi, p. 237). Ainsi, « le Panopticon fonctionne comme une sorte de laboratoire de pouvoir. Grâce à ses mécanismes d'observation, il gagne en efficacité et en capacité de pénétration dans le comportement des hommes ; un accroissement de savoir vient s'établir sur toutes les avancées du pouvoir, et découvre des objets à connaître sur toutes les surfaces où celui-ci vient s'exercer » (ivi, p. 238).

²⁷ M. Foucault, *Sécurité, territoire, population*, op. cit., p. 19.

lier. D'une part, elles doivent être pensées et traitées ensemble ; mieux, elles doivent jouer les unes avec les autres. D'autre part, et corrélativement, elles ne sont pas du tout envisagées comme devant être parfaitement remplies. L'urbanisme à Nantes ne vise pas à organiser une circulation infaillible, absolument conforme au plan idéal et exigeant dès lors de faire table rase de ce qui est là. Il ne vise pas à éradiquer la mauvaise circulation (vol, maladie, etc.). On sait, dit Foucault, qu'on ne la supprimera jamais (on prend acte de l'échec de la logique disciplinaire) et on fait jouer le réel, les tendances du réel, de telle sorte qu'on « maximalise la bonne circulation en diminuant la mauvaise »²⁸. On n'intervient donc pas frontalement sur le réel qu'il ne s'agit par ailleurs aucunement de transformer. Le réel est un « donné » auquel on ne touche pas mais avec lequel on compose.

De Vigny posait une question étrangère à la logique disciplinaire puisqu'elle portait non pas sur le moyen de rendre parfait un espace urbain mais sur le processus à mettre en œuvre pour répondre adéquatement au potentiel contenu dans le réel. Il se demandait « comment intégrer à un plan actuel les possibilités de développement de la ville ? [...] La ville se perçoit elle-même comme étant en développement. Un certain nombre de choses, d'événements, d'éléments vont arriver ou se produire. Qu'est-ce qu'il faut faire pour faire face à l'avance à ce qu'on ne connaît pas exactement ? »²⁹. La question se posait à propos des « docks », alors en pleine expansion. La progression des quais va *probablement* avoir lieu ; comment agir pour la laisser faire sans qu'elle ne se déséquilibre et n'allonge indéfiniment la ville – ce qui rendrait l'administration et la circulation difficiles ? De Vigny ne propose ni d'interdire le développement, ni de planifier selon un schéma figé, qui risquerait d'être inefficace, ou même inversement efficace, au moment de l'actualisation des faits anticipés. Il propose une action qui consiste, en un même geste, à anticiper l'événement, à l'accueillir et à le réguler, afin qu'il se produise de manière acceptable. Il s'agit de « construire des quais le long d'un des bords de Loire, de laisser se développer un quartier, puis de construire, en s'appuyant sur des îles, des ponts sur la Loire, et à partir de ces ponts, de laisser se développer, de faire se développer un quartier en face du premier, de sorte que cet équilibre des deux bords de la Loire aurait évité l'allongement indéfini d'un des côtés de la Loire »³⁰.

Dès lors, la ville ne sera plus gérée comme devant répondre à des fonctions figées et (relativement) autonomes les unes des autres – la ville n'est plus cette chose statique, conçue dans un présent voué à s'éterniser. Elle est désormais mouvante et doit être pensée comme étrangère à

²⁸ Ivi, p. 20.

²⁹ *Ibidem*.

³⁰ *Ibidem*.

toute planification (entendue comme réglementation). On n'interdit pas ce que l'on ne veut pas et on ne planifie pas ce que l'on souhaite – on ne vise pas à métamorphoser le réel, on ne cherche pas à lui imposer notre projet. Au contraire, on (a)ménage les conditions qui favoriseront l'élosion du possible (dans un sens qui nous convient, certes). Tout se passe comme si l'on se méfiait d'une planification/réglementation qui pourrait bien produire ce que précisément elle veut prévenir. Intervenir directement sur le réel (dans ce cas, pour supprimer toute mauvaise circulation) pourrait avoir l'effet inverse à celui escompté³¹. La ville doit être conçue comme évoluant, se développant, comme devant être flexible, souple, ouverte à ce qui peut se produire, prête à l'accueillir. Le « bon aménagement de la ville, ça va être précisément : tenir compte de ce qui peut se passer ». Et être en mesure d'accueillir l'événement exige une part de lâcher prise (de non contrôle) qui ne signifie pas un abandon ou une négligence. Les choses ne peuvent pas arriver n'importe comment ; elles doivent se produire de manière acceptable/régulée. Il y a bien une norme à l'œuvre : les choses doivent se produire de telle sorte qu'elles correspondent à ce que dit la norme. Et cette norme n'est pas du tout un interdit ou un modèle mais un taux, une moyenne, une statistique (fournie par le réel donc). Ce qui est jugé acceptable, c'est donc une oscillation autour d'un taux. Ainsi, il ne s'agit pas d'incarner la norme mais d'osciller autour d'elle en s'en éloignant le moins possible. Une telle norme n'est ni extérieure au réel, ni en conflit avec celui-ci ; elle en est au contraire issue³² – elle en est le reflet, la courbe. Gouverner, ce n'est donc rien sinon suivre le réel, sinon "laisser-faire", sinon laisser advenir.

Le dispositif de sécurité gère le réel conformément à ce que le réel lui souffle (le réel est, par la norme qu'il fournit, l'instance qui dicte l'action). Le dispositif de sécurité travaille sur les potentialités contenues dans le réel. Par conséquent, le pouvoir n'est plus en conflit avec le réel, il n'a plus pour objectif de formater ni les corps (conformément à un modèle) ni l'espace. Le corps est subsumé sous un ensemble nommé « population » qu'il ne faut pas re-produire mais gérer. L'espace architectural et urbain est, quant à lui, subsumé sous un ensemble nommé « environnement »³³ ou « milieu ». Le « milieu », c'est ce qui entoure, influe et porte les individus (définis comme « population ») et les potentialités.

³¹ De même, à la différence des mercantilistes, les physiocrates refusaient de lutter contre la disette (de s'acharner frontalement sur un phénomène) parce que cela risquait bien de la provoquer. Ivi, p. 61 notamment.

³² Sur cette logique quasi tautologique, v. Th. Berns, *Gouverner sans gouverner. Une archéologie politique de la statistique*, PUF, Paris 2009.

³³ M. Foucault, *Sécurité, territoire, population*, op. cit., p. 22.

Celles-ci ne peuvent en aucun cas s'épanouir dans des espaces et des temps figés (conçus pour atteindre « un point de perfection »³⁴ – un homme nouveau, une société idéale). Les potentialités ont besoin d'un cadre souple, flexible. Le rapport entre espace et corps se complique. On supposait, dans le pouvoir disciplinaire, un lien immédiat entre aménagement de l'espace et conduite des corps – le corps étant alors quelque chose comme un morceau d'espace qui répondrait mécaniquement à l'aménagement de l'espace général. Mais les ratés d'un tel enchaînement – ratés que Foucault montre dans son analyse stratégique – empêchent de maintenir cette sorte d'identité ou de prolongement direct entre espace et (conduite des) corps. Le corps n'est pas réductible à un morceau d'espace, et cela non pas pour des raisons métaphysiques mais parce que, de fait, il désobéit à l'ordre spatial, à l'ordre des choses. Il est capable de ne pas se plier à la conduite dictée par l'aménagement spatial. Dès lors, Foucault repère une rationalité qui fonctionne comme si elle avait pris acte de tels ratés et de la nécessité de jouer avec la liberté. Cette rationalité élabore un art de conduire les individus qui, pour éviter l'impasse disciplinaire, abandonne l'échelle du corps et de l'espace architectural et urbain au profit d'une échelle autre, celle de la « population » et de son « milieu »/« environnement ». La prise du pouvoir n'est plus la même (on ne vise plus l'individu et son corps mais un ensemble d'individus doté de régularités), son exercice ne s'effectue plus ni à la même échelle ni avec la même intensité ni encore sur les mêmes "objets". La production de l'espace sort alors du régime de surinvestissement et de planification absolue pour entrer dans une économie générale³⁵ dont le seul but serait de soutenir le cours des choses (i.e. le cours du marché). Aussi étrange et abscons que cela puisse paraître, c'est pourtant bien de cela que nous devons rendre compte.

³⁴ Ivi, p. 21.

³⁵Probablement serait-il instructif de relire les discours d'un urbaniste/architecte comme Rem Koolhaas à la lumière des logiques de pouvoir dégagées par Foucault. Les concepts de l'entrepreneur (qui sont, par ailleurs, des marques déposées) sont-ils autre chose qu'une répétition/acceptation du « cours des choses » ? Et, dans ce cas, et dans le champ de la production de l'espace bien entendu, la proposition de Koolhaas pourrait-elle être à la logique libérale ce que la proposition du Corbusier est à la logique disciplinaire, une formulation paradigmatische ?

Conclusion. La « politicité » de l'espace

Foucault invitait à faire une histoire conjointe des espaces et des pouvoirs³⁶. Il en amorce largement le mouvement lorsqu'il donne à voir des logiques de conduite des individus qui sont aussi des logiques de production de l'espace. C'est que le pouvoir (quelle que soit sa modalité d'ailleurs) est toujours amené à configurer l'espace – c'est dans cette configuration même qu'il s'exerce. Il est une configuration de l'espace, comme il est une configuration du temps, des forces, des signes, etc. Le pouvoir s'exerce et n'existe qu'à s'exercer. Ce à travers quoi il s'exerce est *de facto* analysable à travers les logiques de pouvoir. L'exclusion du lépreux hors de la communauté, dans un dehors indéterminé ; la détermination minimale de l'architecture dans le régime des signes (le spectacle du souverain) ; l'inclusion du pestiféré et de l'homme sain dans un dedans quadrillé ; l'adaptation au cours des choses (ni inclusion ni exclusion mais laisser faire) et l'aménagement du « milieu » ; autant de modalités de pouvoir qui sont *en même temps* des rationalités d'aménagement de l'espace. Par ailleurs, il faut rappeler une mise en garde faite déjà par Foucault. Les logiques de pouvoir (et de production de l'espace) se combinent et se contaminent. Ces logiques ne doivent pas être conçues comme se succédant dans le temps – l'une chassant l'autre – mais comme pouvant coexister et produire, par leur coexistence même, des combinatoires. Dès lors, si des dominantes apparaissent, cela ne signifie pas pour autant que les autres rationalités disparaissent³⁷.

On peut ainsi conclure que, minimalement au moins, Foucault souscrit à la fameuse proposition d'Henri Lefebvre selon laquelle « l'espace est politique »³⁸. Déployer un tel énoncé consiste, pour Foucault, à dégager les rationalités ou logiques de gestion (des individus), les modalités de conduite (des conduites), les tactiques, les techniques, les registres (celui du spectacle et des signes, celui des forces, etc.), les intensités, les positions qui constituent, dans une histoire donnée, un dispositif de pouvoir. Car celui-ci est en même temps, si on accepte que le pouvoir s'exerce effectivement à travers l'espace, un dispositif de production de l'espace. Enfin, si on maintient

³⁶ V. M. Foucault, *L'ail du pouvoir*, op. cit. Michelle Perrot, qui avait participé à cet entretien et à la publication française du *Panoptique* de Bentham en 1977, a répondu récemment à l'invitation de Foucault en écrivant une belle *Histoire de chambres* (Seuil, Paris 2009).

³⁷ Il y a, aujourd'hui, au sujet précisément de ces diverses rationalités et de leurs combinaisons (possibles ou actualisées), un dialogue très riche qui s'engage entre l'œuvre de Foucault et les nouvelles pensées critiques de l'espace (i.e. du traitement socio-spatial) comme celles de Mike Davis, Saskia Sassen, David Harvey, Edward Soja, etc. Nous ne pouvons, dans le cadre de cet article, que le suggérer.

³⁸ H. Lefebvre, *Réflexions sur la politique de l'espace*, in *Espace et politique. Le droit à la ville II*, éd. Economica/Anthropos, Paris 1972 ; 2000, p. 52.



l'affirmation foucaldienne selon laquelle « là où il y a pouvoir, il y a résistance », c'est également la résistance qu'il faut penser sur le plan spatial. La « politique » ne fait plus signe alors vers la gestion (la « police » dirait Rancière) mais vers l'émancipation. Et si « l'espace est politique », ce n'est plus seulement en tant qu'il est ce à travers quoi le pouvoir s'exerce mais aussi ce à travers quoi la résistance s'exerce. Chez Foucault, et sur le plan spatial précisément, la définition de la résistance oscille entre l'effet imprévu d'un dispositif architectural – entre les intentions, mises en œuvre et conséquences effectives d'un aménagement spatial, le décalage peut être tel que l'effet est contraire à l'intention initiale dudit dispositif – et « l'exercice même de la liberté », exercice qui décidera en dernier recours de la finalité effective d'un espace. Que tout dispositif spatial soit habité par un principe d'indétermination, voilà au fond ce que le philosophe nous rappelle et qu'il nous reste à penser.

Pour citer cet article, se référer à la version italienne publiée sur

materiali foucaultiani, vol. I, n. 1 (2012), p. 75-90

<http://www.materialifoucaultiani.org/images/simplecalendar/brausch.pdf>